

Marcey-les-Grèves

décembre 2015



Un groupe scolaire pour nos enfants



Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Chaque fin d'année, vous recevez le bulletin municipal, c'est pour moi l'occasion de vous présenter mes vœux de bonne et heureuse année 2016.

C'est aussi pour vous la possibilité de prendre connaissance des diverses activités et travaux réalisés dans la commune en 2015.

La période que nous vivons est une période de crises économiques, marquées particulièrement par de multiples réformes.

Ces transformations interrogent sur le devenir de nos communes. Comment absorber aussi rapidement tous ces changements : Les nouvelles communes qui consistent à en regrouper plusieurs ; regroupement des communautés de communes ; regroupement des régions, tant de décisions à prendre, au risque de perdre la main dans bien des domaines de nos collectivités.

Malgré la diminution des dotations de l'état, nous avons tout de même réalisé l'extension du groupe scolaire, des travaux de voiries, trottoirs et un city stade destiné à faire plusieurs activités, tout cela sans augmentation d'impôts.

Nous savons que nous devons composer avec ce climat de rigueur. Nous serons vigilant sur nos engagements en investissements, nous ferons en 2016 ce que le budget de mars nous permettra.

Je remercie tous ceux et celles qui s'impliquent pour offrir des services à la population et qui donnent de leurs temps sans compter aux profits des associations.

Je remercie les conseillers municipaux pour leur collaboration, ils s'associent à moi pour vous souhaiter une bonne année, une bonne santé.

*André Masselin,
Maire*

SOMMAIRE

Marcey et ses travaux	p. 3
Les travaux en image	p. 4 et 5
La vie communale	p. 6 à 10
Les finances	p. 8 et 9
La vie associative	p. 11 à 15
CLSH	p. 16 à 17
A l'école	p. 18 à 20
Le calendrier	p. 21
Les infos pratiques	p. 22 à 25
L'état civil	p. 26
Vos démarches administratives	p. 27

Directeur de la publication : André Masselin
Rédaction : commission communication
Mise en page : Marie-Agnès Colja-Urbancic - 02 33 58 67 83
Impression : Fabouest
Ce bulletin municipal est tiré à 900 exemplaires
et distribué gratuitement dans les foyers.
Périodicité : annuelle
Dépôt légal à parution. Reproduction interdite.

Marcey et ses travaux

Les réalisations 2015

ENTRETIENS BÂTIMENTS & VOIRIE

- Remplacement d'une lucarne en zinc du toit de l'église pour la somme de 1 823 € HT.



- Peintures intérieures de la salle communale & de la façade groupe scolaire pour un montant de 9 931.27 € TTC. (Entreprise Nicolle).
- Illuminations de Noël : 5 224.80 € TTC par an pendant 6 ans (Loir illuminations).
- Aménagement d'un équipement multisports, le montant des travaux est de 50 593 € HT (Lainé TP & Sport nature) éligible à 2 subventions de 26 & 30 %.
- Réfection des trottoirs et du parking du Pont Corbet pour 84 859.25 € HT soit 101 831 € TTC. (Lainé TP).



ACQUISITION FONCIÈRE

Achat du terrain cadastré section AC N°16 d'une superficie de 66 a 7 ca à 4 € le m², soit 26 428 € net vendeur. Les honoraires s'élèvent à 2 900 €. (Le terrain est classé dans la zone 2AU : zone à urbaniser à long terme.)

GROUPE SCOLAIRE

- Classes maternelles : Achat de 2 tableaux blancs adaptés vidéo projection pour la somme de 384 € TTC
- Bibliothèque
 - Fabrication et pose rayonnages d'un montant de 2307 € HT (Entreprise Lerivray)

- Achat de 7 banquettes de 3 places, coussins plastiques, 4 étagères pour livres, un bac de rangement, 3 tables rectangulaires, 18 chaises et 20 tabourets pour la somme de 6 152 € TTC.

- Achat d'ordinateurs d'occasion : 7 tours avec écran plat pour 623 € HT et 5 écrans plats pour 100 € HT (Informatique de la Baie)
- Mobilier de bureau pour la direction : Bureau avec caisson, chaise, une armoire et un meuble de rangement : 1 545.71 € TTC
- Jeu de cour y compris dalles amortissantes (37 m²) et colle : 4 915 € TTC
- Mobilier scolaire : 10 tables réglables + casier + 10 chaises : 1 205 € TTC
- Mobilier garderie petits : 1 table ronde et 10 chaises basses : 502.40 € TTC
- Achat de contre-plaqué et de liège pour confection d'affichage dans les classes et le couloir. (100 mètres) : 270 €.

AMÉNAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

Avenant 2 lot 3 gros œuvre : travaux supplémentaires consistant en la création d'une nouvelle entrée d'air pour la chaufferie, celle existante ayant été jugée non conforme par la SOCOTEC. Le montant de l'avenant est de 982.51 € HT.

Travaux en image

1991 : construction de la salle communale



1999 : Construction de la cantine

2001 : réalisation du terrain de foot



1996 : Réalisation de la résidence de la Sée, lotissement communal de 11 pavillons.



2000 : lotissement Les Vignes

2001 : réserve incendie à la Moinerie



2002 : chemin piétonnier des Pâturettes





2002 : réseau d'eaux pluviales, planche de la Sée



2002 : lotissement Les Vignes 2è partie



2003 : centre de loisirs



Printemps 2004 : place de la mairie et aménagement de la garderie



2005 : installation de la fontaine par M. Barbe et Dominique Maupin



2008 : mairie

La vie communale

2015, la fin des travaux

Le groupe scolaire a connu une année intense en événements puisque les travaux d'agrandissement ont été terminés pour la rentrée de Pâques.

Le 23 février 2015, les élus, les usagers et les entreprises participant aux travaux sont venus à l'inauguration du groupe scolaire.



Le 20 mars 2015, la municipalité a invité les habitants de Marcey à visiter son école. Autour d'un apéritif, les gens sont venus nombreux, se sont intéressés à l'utilisation des locaux, certains ont ressassé leurs souvenirs d'enfant scolarisé ici.

Au cours de l'été, les murs extérieurs de l'ancien bâtiment ont été repeints.

Et le city stade a été implanté au cours des mois de septembre et octobre. Les jeunes de 6 à 12 ans peuvent y pratiquer à peu près tous les types de sports collectifs ou de l'athlétisme.

L'ANECDOTE

Le 28 mars 1952, pose de la première pierre du groupe scolaire par Marcel Rizet, sous-préfet de la Manche, en présence de M. Joseau-Marigné, sénateur-maire d'Avranches et de M. Jean, inspecteur de l'Éducation nationale et bien évidemment tout le conseil municipal de l'époque. Cette date n'était pas choisie au hasard, puisque c'est le 28 mars 1882 que Jules Ferry rendit par une loi, l'enseignement primaire gratuit et obligatoire pour les élèves de 6 à 13 ans. De plus il doit être laïc, la séparation de

l'église et de l'état sera officialisée quelques années plus tard en 1906.

Quant à cette pierre, elle est gravée millésime 1952, creusée pour accueillir un tuyau de cuivre renfermant un document écrit relatant l'événement et une pièce de 50 francs en circulation en 1952.

ET SURPRISE !

Le groupe scolaire a, enfin, son nom, il vous sera révélé lors de la cérémonie des vœux le samedi 9 janvier 2016 par M. le Maire, M. Masselin.





Au revoir Marie-Thérèse



Le 30 septembre, Mme Robbe a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a, tout au long de sa carrière, montré des talents divers et variés, puisqu'elle a été agent d'entretien, cantinière, ATSEM, animatrice pour les TAP.

Le point commun à cette carrière est son travail auprès des enfants, elle a accueilli plusieurs générations de Marcéyens et ce n'est pas sans nostalgie qu'elle quitte ses fonctions. C'est à partir du 1er octobre 1990 que M^{me} Robbe a commencé à travailler pour la commune, d'abord en CDD puis en janvier 1992 elle a été recrutée au poste d'agent d'entretien stagiaire. Depuis, elle a bénéficié des avancements d'échelon au rythme que l'impose la fonction publique. En 2008, elle obtient le grade d'adjoint technique 1ère classe puis principale 2è classe en juin 2015.

Après avoir retracé sa carrière M. le maire lui a adressé toute sa reconnaissance et lui a souhaité une longue et heureuse retraite.

Rallye pédestre

Le 27 septembre 2015, environ 70 personnes ont pu profiter d'une balade dans les rues et chemins de Marcey. La boucle représentait 5 km 250, mais avec le jeu des questions, certains participants ont doublé cette distance.

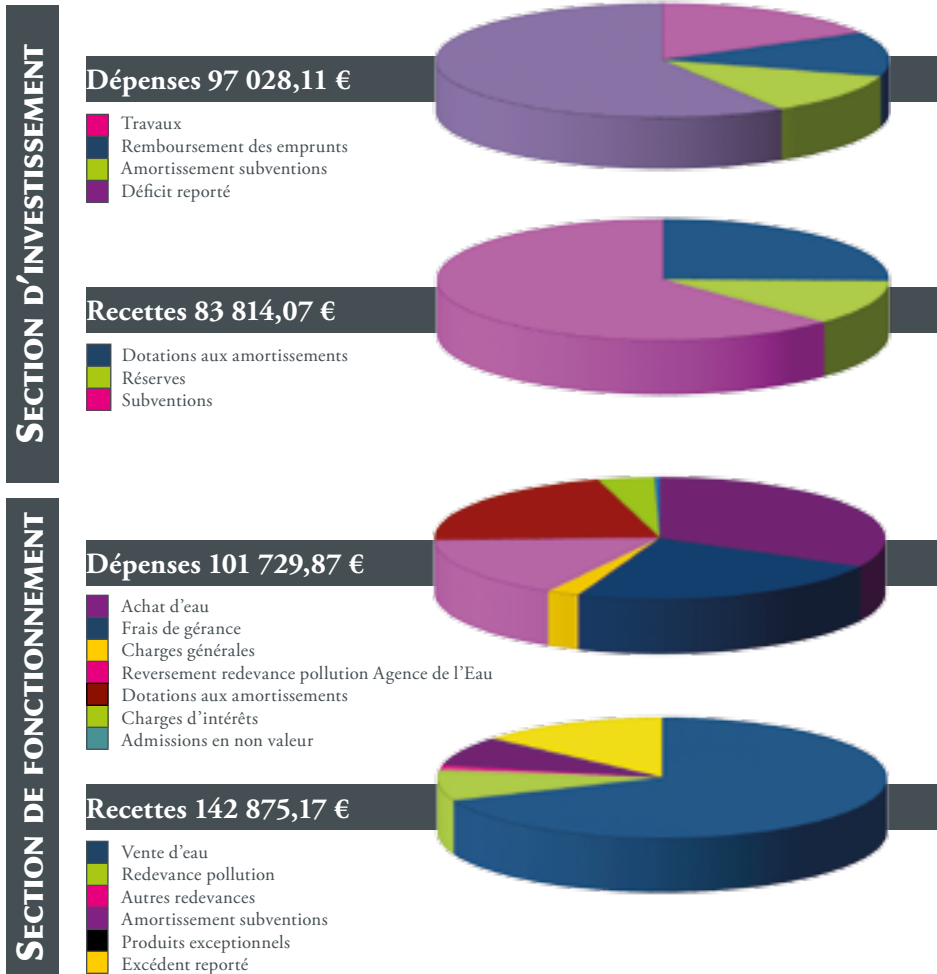
Si vous voulez refaire le parcours, les "concurrents" partaient de l'aire de jeux des Vignes, montaient la route qui mène au bourg, passaient par le chemin des Monts, prenaient la passerelle, longeaient l'entreprise Blanchet, reprenaient le pont d'Avranches – Marcey et revenaient aux Vignes.

Cette journée est toujours un moment agréable pour les participants et les organisateurs, puisque tout se passe dans la convivialité, la bonne humeur et se termine toujours avec le verre de l'amitié au cours duquel jeunes et moins jeunes parlent de leurs "performances".

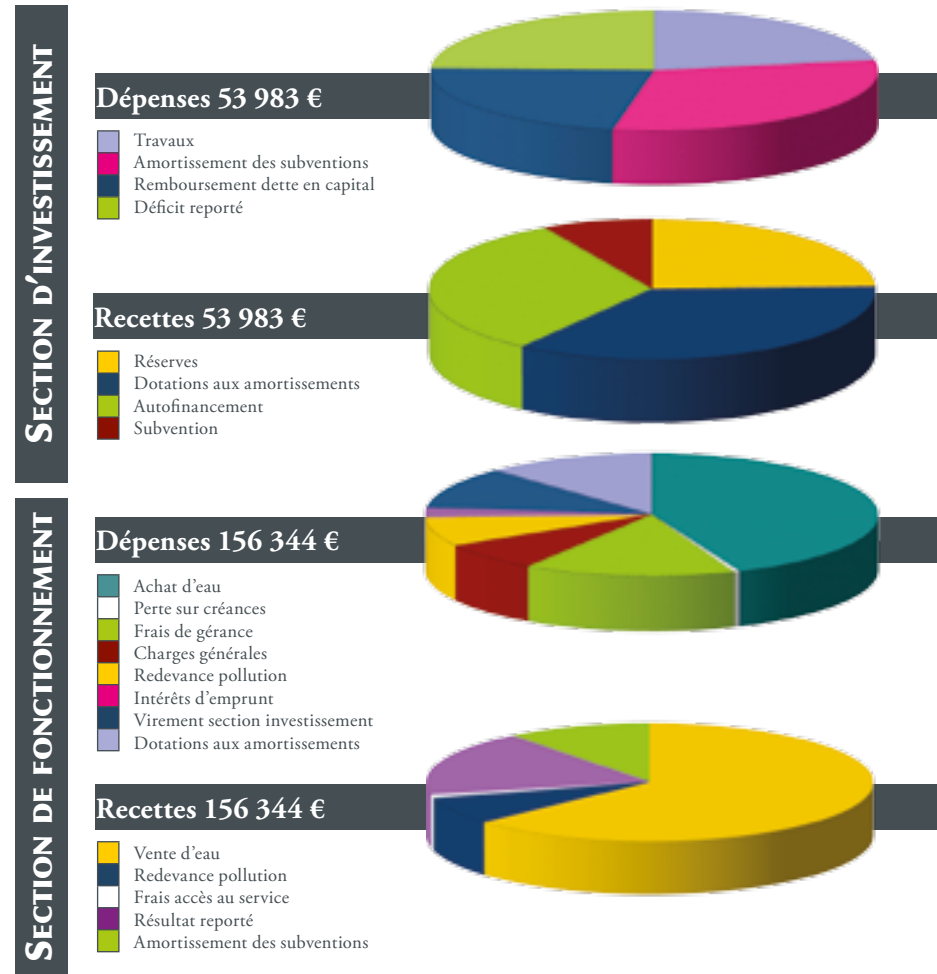


L'eau potable

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 service eau potable



BUDGET PRÉVISIONNEL 2015 service eau potable





COMPTE ADMINISTRATIF 2014

BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 1 618 040,47 €

- Etudes/PLU
- Dette en capital
- Achats immobilisés
- Travaux voirie
- Groupe scolaire
- Opérations ordre
- Déficit reporté



Recettes 1 759 537,35 €

- Subventions
- Emprunt
- FCTVA/TLE
- Réserves
- Opérations ordre



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 826 741,06 €

- Achats
- Personnel
- Dégrèvement JA
- Autres charges
- Intérêts



Recettes 1 146 537,33 €

- Produits des Services
- Impôts
- Participations
- Dotations Etat
- Atténuation charges
- Compensation CCAMSM
- Revenu immeubles
- Produits exceptionnels
- Excédent reporté



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 1 304 024 €

- Charges financières
- Gestion courante
- Charges de personnel
- Charges générales
- Atténuation de produits
- Dépenses imprévues
- Charges exceptionnelles



Recettes 1 304 024 €

- Atténuation de charges
- Produits exceptionnels
- Produit des services
- Autres produits
- Résultat reporté
- Dotations et participations
- Impôts et taxes



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 623 167 €

- Immobilisations corporelles
- Travaux sur bâtiments
- Voirie
- Remboursement emprunts



Recettes 623 167 €

- Recettes financières
- Subventions d'investissement
- Excédent reporté



La vie communale

Carton rouge pour les citoyens et à la communauté de communes

LES DIFFICULTÉS PERSISTENT

De nombreux citoyens ne font aucun effort pour mettre leurs poubelles dans les containers adaptés, ils déposent leurs déchets à côté, y compris quand ceux-ci sont complètement vides. Ils montrent une volonté délibérée de participer à la dégradation du paysage et à plus long terme à la nature, la planète qu'ils laisseront à leurs enfants, petits enfants.

La gestion des déchets est de compétence communautaire, comme chacun le sait. Cette responsabilité implique que les services de la communauté de communes se retrouvent donc en charge de la propreté autour des containers. Au delà du fait que les containers, parfois, débordent,



chacun peut constater que les lieux sont rarement propres, car peu nettoyés. De plus, l'entretien trop irrégulier empêche parfois d'ouvrir ceux qui recueillent les ordures ménagères.

Quelques rappels qui valent pour les deux situations évoquées. Temps de dégradation d'un sac plastique : 450 ans, d'une bouteille en verre : 4000 ans, en plastique : 400 ans ; d'une canette en aluminium : 200 ans, d'où la nécessité de faire le tri sélectif.

On pourrait multiplier les exemples, mais on se désespère de constater que les différents arguments, exemples ne permettent pas de faire évoluer les comportements inciviques, ni les pratiques des uns et des autres.



La vie associative

ASSOCIATION FAMILIALE ET CULTURELLE DE MARCEY-LES-GRÈVES

L'Association Familiale et Culturelle de Marcey les Grèves est présidée depuis janvier 2011 par Mme Colette Leservoisier et regroupe un nombre constant d'adhérents : 223 en 2010, 230 en 2011 et 2012, 234 en 2013, 236 en 2014 et 234 en 2015.



LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'honneur : André Baillard

Présidente : Colette Leservoisier

Vice-présidents : Maria Lepourcelet et Daniel Leblatier

Trésorier et secrétaire : Gérard Guilmeau

Secrétaire adjointe : Thérèse Barbe

Membres : Odette Cadet, Nicole Cruchon, Geneviève Denou, Michel Delacotte, Louise Dupont, Lucien Giffaut, Marie-Thérèse Josseaume, Gérard Lelièvre, Joël Morin et Michel Née.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

1er mardi : jeux et marche

2e mardi : randonnée pédestre

3e mardi : jeux de cartes et/ou marche

4e mardi : pétanque

Et depuis le 1er octobre 2015, chaque mardi en fin d'après-midi : danse country

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES EN 2015

7 janvier : Assemblée générale (121 participants contre 127 en 2014). Discours de bienvenue de la présidente, compte rendu d'activités, comptable et financier, élection de deux nouveaux membres et renouvellement du tiers sortant.



31 janvier : Concours de coinchée (104 participants).

1er février : Thé dansant animé par Stéphane Fauny, qui a permis à 78 personnes et 5 membres du conseil d'évoluer sur la piste.

4 mars : Après-midi crêpes où 81 adhérents ont pu apprécier les déguisements de certains des leurs.

13 mars : Spectacle "rendez-vous avec les stars" au Zénith de Caen qui a rassemblé 68 personnes dont 18 de l'extérieur.

31 mars : Concours de belote ayant opposé 126 équipes, soit 252 participants.

10 juin : pique-nique à Ducey (42 adhérents).

16 juin : Concours de belote au cours duquel se sont affrontées 126 équipes, soit 252 participants.

18 juin : voyage à la Grande Brière et Guérande.

1er septembre : Goûter de rentrée qui a réuni 77 adhérents.

8 octobre : Le repas annuel a rassemblé 148 convives. Cette journée a été animée par des adhérents qui ont poussé la chansonnette et raconté des histoires pour le plaisir des participants.

La vie associative

A cette occasion, Simonne Leroy et Daniel Roquet ont reçu un présent pour les remercier de leur travail au sein du conseil d'administration pendant plusieurs années.

21 octobre : Thé dansant animé pour Jonathan Drouin (participation de 60 personnes plus 7 membres du conseil)

21 novembre : Concours de belote.

22 novembre : Thé dansant animé par Stéphane Fauny.

8 décembre : Goûter de Noël.

16 décembre : journée spectacle au Palais du Grand Large à Saint-Malo

Les membres du conseil d'administration sont toujours à l'écoute des adhérents qui souhaiteraient apporter des idées nouvelles profitables à tous.

PROGRAMME DE L'ANNÉE 2016

Jeudi 7 janvier	Assemblée générale
Mardi 1er mars	Après-midi crêpes
Mardi 29 mars	Concours de belote
Samedi 23 avril	Concours de coïnée
Dimanche 24 avril	Thé dansant (P. Maillard)
Lundi 20 juin	Concours de belote
Jeudi 6 septembre	Goûter de rentrée
Jeudi 6 octobre	Repas annuel

Mercredi 19 octobre	Thé dansant (J. Drouin)
Samedi 19 novembre	Concours de belote
Dimanche 20 novembre	Thé dansant (S. Fauny)
Mardi 6 décembre	Goûter de Noël



COMITÉ DES FÊTES

Afin de dynamiser l'ensemble de notre commune, le comité des fêtes a organisé toutes les activités et manifestations prévues lors de l'assemblée générale du 29 janvier 2015.

Le 1er mai a eu lieu la foire à la brocante.

Le 23 juillet une soirée spectacle organisée au profit du centre de loisirs de la Sée, vient ensuite la fête communale du 30 août et l'organisation du rallye pédestre qui a eu lieu le 27 septembre dernier.

LA FOIRE À LA BROCANTE

Malgré la pluie 70 déballeurs attendaient l'ouverture du portail pour accéder au terrain de foot. Nous attendions près de 150 déballeurs, 3 années consécutives que la pluie perturbe le bon déroulement de cette brocante. Dès 8 h 30, traditionnelle collation aux tripes qui a réuni plus de 100 personnes qui ont pu apprécier ce moment festif de cette matinée.

Tout au long de la journée la restauration était assurée par le comité des fêtes et quelques bénévoles qui ont prêtés main forte à cette organisation.

Tout au long de la journée 150 repas ont été servis, sans oublier les casse-croûtes, les galettes et les crêpes.

Les exposants réservent dès le mois de février, date de sortie de l'agenda des brocantes, auprès de Daniel Bourdon président du comité des fêtes.

LA FÊTE COMMUNALE

Dimanche 30 août a eu lieu la traditionnelle fête communale organisée depuis 1978 par le comité des fêtes.

Dès 9 h 30, course de vélo, regroupant près de 80 coureurs ; poussins, pupilles et benjamins venus des écoles de cyclisme de la Manche, Calvados et Orne.





Vers 11 h une course minime était programmée par le vélo club Avanchinois sous la présidence de Serge Morazin.

Les résultats :

Poussins : Nathan Boudet, VC Avranches
 Pupilles : Tom Amice, Dinan
 Benjamin : Enzo Boulet, Entrames Parne-Force
 Minimes : Yohan Simon, Torigny

Près de 200 convives se sont retrouvés pour partager le repas champêtre et parmi elles, Claudine Négéon, reine des melons à Marcey les Grèves en 1949. Autrefois appelée la fête des melons, l'histoire de la fête communale remonte bien avant 1978.

La fête des melons avait lieu à chaque édition. L'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance musicale avec la chanteuse Mélanie Huline et Michel David à la guitare, très connus dans la région.



LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau est composé comme suit :
Maire, président d'honneur : André Masselin

Président : Daniel Bourdon
Vice-Président : Hubert Lagoutte
Trésorière : Josette Bazin
Trésorier adjoint : Christian Galliard
Secrétaire : Thérèse Barbe
Secrétaire adjointe : Elise Roussel
Membres : Victor Dupont, Joël Morin, Michel Delacotte, Jean-Pierre Maillard, Guy Leroy, Jean-Louis Barbe, Daniel Leblatier, Willy Nicolle, René Bagot, Jacky Gras et Julien Robbe.

APPEL AU BÉNÉVOLAT

Comme tous les ans, j'appelle les personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps et afin de renforcer notre équipe, qu'il n'hésite pas à contacter Monsieur Daniel Bourdon au : 06 45 65 74 90 ou 02 33 58 69 58.

PRÉVISION DES MANIFESTATIONS 2016

Brocante : dimanche 1er mai
 Fête communale : dimanche 28 août



ANCIENS COMBATTANTS

53 adhérents font partie de l'association : un réfractaire, Monsieur Saint Clair, 15 veuves et 34 CATM. Au cours de cette année, nous avons eu à déplorer les décès de Pierre Morin et de Irène Lemasle. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.



La vie associative



ACTIVITÉS 2015

- **29 janvier** : L'assemblée générale réunissait 34 personnes. Monsieur Delacotte, président, ouvre la séance en remerciant Monsieur Masselin pour sa présence, la municipalité pour la subvention et le prêt gratuit de la salle communale, les agents municipaux pour l'aide apportée tout au long de l'année.
- **27 février** : Concours de belote avec 124 équipes
- **8 mai** : Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale ; dépôt de gerbe au

monument aux morts, appel des morts par des enfants de l'école.

- **10 juillet** : Méchoui sur le terrain de courses d'Avranches avec 200 personnes.
- **2 septembre** : Concours de belote avec 112 équipes.
- **4 septembre** : Voyage à Dinan avec visite de la ville, déjeuner à bord du Maltesse pour un déjeuner croisière sur la Rance et visite d'un moulin à marée.
- **11 novembre** : Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale. Recueillement au monument aux morts de Marcey-les-Grèves avec dépôt de gerbe. Vin d'honneur à la mairie. Repas à la salle de la mairie de Vains.

LES MANIFESTATIONS 2016

26 février : Concours de belote
30 août : Concours de belote
Date non déterminée du méchoui

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE

LA COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : André Masselin
Présidente : Claire Kerbaul

Vice-présidente : Ghislaine Maillard
Secrétaire : Vanessa Boubarne
Secrétaire adjointe : Stéphanie Julienne
Trésorière : Sandra Lagoutte
Trésorière adjointe : Linda Epailly
Nous comptons un total de dix-neuf membres.

L'association a pour but de développer des activités culturelles et sportives à l'intention des élèves de l'école et de leurs parents. Les bénéfices des manifestations sont utilisés pour l'achat de matériels éducatifs, pour les sorties et voyage scolaires, pour des jeux de cour ou toute autre activité qui entre dans le champ des activités scolaires.





Lors de l'année scolaire 2014/2015, l'association a notamment participé au financement d'un voyage scolaire à Saint-Germain-sur-Ay d'une durée de quatre journées au mois de mai. Le voyage a concerné les quarante deux élèves des classes de CP et CE1.

L'association a également financé :

- le goûter et cadeau de Noël (toutes les classes)
- une sortie au Mémorial de Caen
- une sortie au zoo de Champrepus
- une sortie au château de Fougères
- des abonnements pour les classes et l'école

Ces différentes actions ont représenté une somme d'environ 6 100 €.

Un don exceptionnel d'un montant de 1 500 € a été réinvesti en intégralité dans l'achat de livres neufs pour la bibliothèque de l'école.

Pour l'année scolaire 2015/2016, les dépenses déjà prévues sont :

- une participation financière à un projet scolaire de trois jours à Paris (CMI et CM2)
- des abonnements pour les classes et l'école
- un achat de jeux de cour
- un spectacle et goûter de Noël (toutes les classes)
- des sorties scolaires de fin d'année

Afin de financer l'ensemble de ces projets l'association organise différentes manifestations.

Il s'agit maintenant de se mobiliser et de noter dans vos agendas les dates de nos prochaines manifestations :



Dimanche 6 décembre 2015 : Un village de Noël avec la présence du père Noël, d'animaux, une bourse aux jouets...

Vendredi 4 mars 2016 : La fête des enfants et l'apéro des parents

Dimanche 3 juillet 2016 : La kermesse de l'école

NOUVEAU, LA PAGE FACEBOOK DE L'APE !!!

Afin de vous diffuser plus rapidement des informations et de faciliter nos échanges, nous avons créé une page facebook nommée "APE Marcey les Grèves". N'hésitez pas à la consulter et à cocher la mention "j'aime" pour que nos publications apparaissent directement dans votre fil d'actualité !!!

Nous comptons sur vous !



LES MERCREDIS LOISIRS

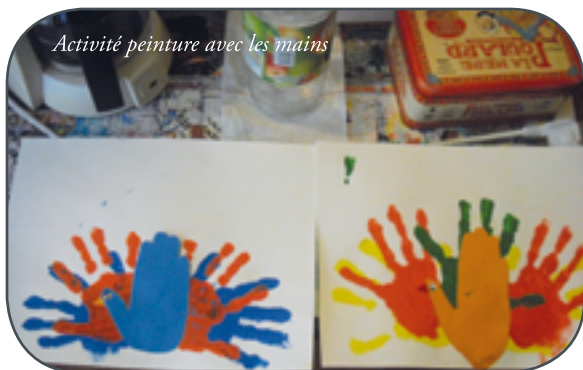
FRÉQUENTATION ANNÉE 2014-2015

Les Mercredis Loisirs représentent une fréquentation de 886 demi-journées/enfant, soit une moyenne de 25 enfants par mercredi après-midi.

RAPPEL DES HORAIRES D'ACCUEIL

L'accueil concerne les enfants âgés de 3 à 16 ans. Il s'effectue dans la salle du centre de loisirs le mercredi après-midi.

- 12 h-13 h Repas réalisé au restaurant scolaire de Marcey par Sandrine Dugueperoux
- 13 h-14 h Garderie
- 14 h-17 h activité et goûter
- 17 h-18 h 30 Garderie



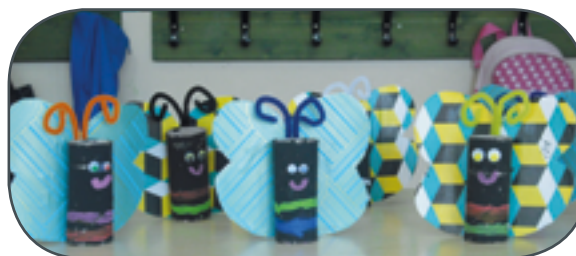
Activité peinture avec les mains

Les Mercredis Loisirs sont assurés par le personnel communal de Marcey-les-Grèves.

Directrice : Valérie Pichard

Animateurs : Gloria Coursin et Patricia Gillot.

ACTIVITÉS PROPOSÉES



Les activités manuelles sont toujours à l'honneur (pâte à sel, peinture, perles, argile, etc.). Les sports collectifs et les jeux ludiques sont aussi au programme.

NAVETTES DU FOOT

Pour les enfants qui pratiquent le football avec l'Union Sportive d'Avranches, les navettes des mini-bus sont à :

- 13 h 20 pour les débutants et les poussins, et retour au centre à 16 h.
- 15 h 20 pour les benjamins, et retour à 18 h.

LES VACANCES AU CLSH

Du lundi 6 juillet au vendredi 1 août 2015

Les vacances de juillet ont vu un taux de fréquentation de 70 enfants par jour.

Entre les activités manuelles, les jeux ludiques ou culturels et les différents sports, tous les enfants ont pu s'amuser dans des activités diverses et variées sur le centre en respectant les projets éducatifs et pédagogiques.

Beaucoup d'activités sur le centre étaient orientées vers la préparation du spectacle.

Les sorties (Plage à Jullouville, Chausey, Zoo de Champrepus, l'Ange Michel...) ainsi que les camps (kayak à Parisy, équitation à St James, Mont Saint-Michel à Courtils, et Indiens à la Lande d'Airou) ont rythmé ce mois de juillet.

L'équipe d'animation était composée de : Annaëlle Cudilla, Christophe Madeleine, Maud Queruel, Maëva Chivet et Céline Beaufiles (stagiaires BAFA). Marie Fronval, Léa Giron, Gloria Coursin, Nolwenn Marsais, Pauline Morazin, Kévin Denis et Thomas Beaucher (animateurs BAFA).

Jocelyne Eudes (secrétaire), Elodie Menard et Kévin Poirier (cantine) et Mathias Restout (directeur).



Spectacle du jeudi 23 juillet 2015

Le spectacle a eu lieu le jeudi 23 juillet 2015, le thème était "Le monde marin".



Tout au long de cette soirée, les enfants et animateurs ont présenté des chants, sketches, danses... Cette année le spectacle avait lieu dans la salle communale, et un buffet était mis en place par la boucherie Leroux.

Un remerciement au comité des fêtes de Marcey-les-Grèves qui a assuré le service pour les 140 personnes présentes.

Du 3 au 28 août 2015

Le 7è art a été le fil conducteur de nos activités sur le mois d'août. Nous avons pu aborder la sculpture, le cinéma, la musique, la scène et l'art visuel.

Une trentaine d'enfants ont fréquenté le centre tous les jours sauf sur la dernière semaine où nous sommes passés à un accueil de 45 à 50 enfants.

Les sorties plaisent toujours autant et font le plein.

Du 23 au 30 octobre 2015

Une fréquentation du centre identique à l'an dernier. Beaucoup d'activités diverses et variées sur le centre, traitant le thème de l'automne sur la première semaine et celui d'Halloween sur la seconde. Diverses fabrications de gâteaux, multiples choix

d'activités manuelles et ludiques ont été proposées sur ces deux semaines.

Spectacle de Guillaume Aldebert, le mercredi 28 octobre organisé par le Téléthon de Granville.



L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MARCEY-LES-GRÈVES



L'école compte actuellement 177 enfants répartis sur 7 classes :

8 TPS / 21 PS : M. Mauger et M^{me} Giron (atsem),

27 MS : M^{me} Lucas et M^{me} Fourny (atsem)

19 GS / 6 CP : M. Argney (directeur), M^{me} Legrand (le jeudi) et Thomas Beaucher le matin (service civique)

10 CP/ 15 CE1 : M^{me} Lecuir

6 CE1 / 20 CE2 : M^{me} Goupil et M^{me} Rault

23 CM1 : M^{me} Colombine

22 CM2 : M^{me} Le Faucheur

CULTURE

Les classes ont assisté à différents spectacles au centre culturel d'Avranches. Toutes les classes se sont rendues deux fois à la bibliothèque intercommunale d'Avranches.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Tous les enfants de GS jusqu'au CM2 ont bénéficié de 10 séances de natation à l'Aquabaie grâce à la

communauté de communes d'Avranches.

Les classes CE2, CM1, CM2, 8 séances de handball avec Mathias Restout, éducateur sportif.

PROJETS PÉDAGOGIQUES

Les PS/MS ont participé aux rencontres danse à Avranches. Les maternelles sont parties à l'aventure au zoo de Champrépus. Les CP et CE1 sont allés à la découverte du bord de mer au centre "Miramar" à Saint-Germain-sur-Ay du 4 au 7 mai 2015 : étude de la laisse de mer, pêche à pied, mise en place d'un aqua-rium et observation des animaux marins, land art, construction d'un cerf-volant et d'une mini éolienne, visite du moulin de Fierville et d'une ferme ostréicole, découverte et initiation au char à voile.

Les CE2 et CM1 sont allés une journée au château de Fougères sur les traces des chevaliers...

Les CM1 et CM2 ont participé à une épreuve de course longue à Avranches.





Les CM2 ont découvert le Mémorial de Caen. Ces projets ont été financés par l'APE et la municipalité.

NOËL À L'ÉCOLE

Le Père Noël est venu avec, dans sa hotte, des cadeaux pour toutes les classes. L'APE a offert le

cinéma, un goûter aux enfants et une aide financière au Père Noël !

L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

Depuis mars dernier, les élèves de maternelles évoluent dans le nouveau bâtiment confortable et lumineux. Les enseignants et les ATSEMS

apprécient au quotidien les nouvelles classes où l'acoustique est très bien conçue et la température toujours constante ! La nouvelle bibliothèque/salle informatique est très chouette et fonctionnelle. Enfin, l'équipe enseignante profite pleinement de la salle des maîtres et du bureau pour la direction. Un grand merci à la commune de Marcey pour son investissement dans ce grand projet.

DÉPART EN RETRAITE DE MARIE-THÉRÈSE

Tous les enfants ont apprécié Marie-Thérèse qui a toujours su être bienveillante avec eux...

Bonne retraite !!

Bonnes fêtes de fin d'année.



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Tous les enfants accèdent à 3 domaines d'activités tout au long de l'année :

- . Activités artistiques et culturelles.
- . Activités physiques et sportives.
- . Activités citoyennes et environnementales.

Pour les maternelles, les TAP ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 40 à 16 h 25.

A l'école

Pour les élémentaires, le mardi et vendredi de 15 h 05 à 16 h 35. Ces activités périscolaires sont gratuites et non obligatoires.

Les enfants sont inscrits sur les activités dès le retour de leur fiche de vœu. Chaque activité à un nombre de places limitées (entre 14 et 18), pour que celles-ci soient de qualité.

Lors du premier cycle, 160 élèves ont suivi assidûment les TAP (60 maternelles et 100 élémentaires) soit environ 95 %.

Un grand merci à M^{mes} Lefrançois Maria, Bagot Madeleine, Denou Geneviève et Barbé Thérèse venant compléter notre équipe d'animateurs.

Toutes les personnes intéressées, pour venir compléter bénévolement l'équipe d'animation, peuvent contacter M. Mathias Restout à la mairie de Marcey-les-Grèves, tél : 02 33 70 99 42



Le personnel des TAP :

Animateurs pour les maternelles : Patricia Giron, Marie Thérèse Robbe, Emilie Fourny, Elodie Ménard et Gloria Coursin.

Animateurs pour les élémentaires : Claire Painblanc, Valérie Pichard, Patricia Gillot, Thomas Beaucher, Anthony Hélaine et Mathias Restout.



la nouvelle équipe aux services de l'école



Les manifestations en 2016

Calendrier des manifestations 2016

JANVIER

- 7 ⇒ Association familiale et culturelle (AFC) : AG
- 9 ⇒ Vœux du Maire

FÉVRIER

- 26 ⇒ Anciens combattants : concours belote
- 28 ⇒ Repas des Cheveux blancs

MARS

- 1 ⇒ AFC : Après-midi crêpes
- 4 ⇒ Amicale des parents d'élèves (APE) : fête des enfants, apéro des parents
- 29 ⇒ AFC : concours de belote

AVRIL

- 23 ⇒ AFC : concours de coinchée
- 24 ⇒ AFC : thé dansant

MAI

- 1^{ER} ⇒ Brocante

JUIN

- 20 ⇒ AFC : concours belote

JUILLET

- 3 ⇒ APE : kermesse de l'école
- 21 ou 28 ⇒ spectacle CLSH

AOÛT

- 28 ⇒ Fête communale
- 30 ⇒ Anciens combattants : concours belote

SEPTEMBRE

- 6 ⇒ Goûter de rentrée des membres de l'AFC

OCTOBRE

- 6 ⇒ AFC : repas annuel
- 19 ⇒ AFC : thé dansant

NOVEMBRE

- 11 ⇒ Cérémonie patriotique et religieuse
- 19 ⇒ AFC : concours de belote
- 20 ⇒ AFC : thé dansant

DÉCEMBRE

- 6 ⇒ AFC : goûter de Noël

Le Tour de France dans la Manche

Après deux années hors des frontières de la France, le "Grand Départ" a de nouveau lieu dans l'Hexagone. Et pour la première fois de son histoire, le Tour de France s'élancera de la Manche, du Mont Saint-Michel et passera lors de cette première étape à Marcey-Les-Grèves par la route de la côte. Notre commune sera à l'honneur lors de cette étape.

Le Tour de France est le 3^e événement sportif mondial après les jeux olympiques et la coupe du monde de football, il est diffusé dans 190 pays avec 90 heures de direct pour 3,5 millions de téléspectateurs... sans compter les 12 à 15 millions de spectateurs sur le bord des routes !



Les infos pratiques

Terrains de pétanque

Trois terrains sont à la disposition des amateurs de boules : au Clos Hubert, à l'arrière du presbytère et sur l'aire de jeux des Vignes.

Garderie scolaire et étude surveillée

GARDERIE AVEC GOÛTER (TÉL : 02 33 58 65 85)

Le matin de 7 h 30 à 8 h 15 : 1 €/enfant

Mercredi midi de 12 h 15 à 13 h : 1 €/enfant

de 16 h 45 à 18 h : 1.50 €/enfant

de 18 h à 18 h 30 : 0.55 €/enfant

ÉTUDE SURVEILLÉE AVEC GOÛTER

17 h à 18 h : 2 €/enfant

CANTINE

Tarif communal : 2,95 € - Hors commune : 3.25 €

Repas adulte : 6 €

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Garderie : 7 h 30 à 8 h 20

Garderie gratuite : 8 h 15 à 8 h 20

Accueil des enfants : 8 h 20 à 8 h 30

Début des cours : 8 h 30

Fin des cours : 12 h

HORAIRES DES REPAS

Maternelle et CP : 12 h-12 h 45

CE1, CE2, CM1 et CM2 : 12 h 45-13 h 30

HORAIRE DE L'APRÈS-MIDI

Maternelles

Sieste (PS) : 13 h à 15 h 15

Reprise des cours (MS/GS) : 13 h 40

Fin des cours : 15 h 20 récupération dans les classes

TAP : 15 h 40 à 16 h 25

Élémentaires

Mardi et vendredi

Reprise des cours : 13 h 40

Fin des cours : 14 h 55 récupération au portail

TAP : 15 h 05 à 16 h 30

Garderie gratuite de 16 h 30 à 16 h 45

Lundi et jeudi : Reprise des cours : 13 h 40

Fin des cours : 15 h 40 récupération à la garderie

Garderie gratuite : 15 h 40 à 16 h 45

Mercredi : Fin des cours : 12 h - Garderie gratuite :

12 h à 12 h 15 - Garderie payante : 12 h 15 à 13 h

Repas : 12 h 15 à 13 h - CLSH : 13 h à 18 h 30

Bibliothèque intercommunale

Le portage de livres à domicile est un service rendu aux personnes résidant dans la communauté de communes d'Avranches, qui rencontrent des difficultés pour se déplacer. Le portage est gratuit moyennant un abonnement annuel. Pour en bénéficier, il suffit de téléphoner au 02 33 68 33 18.

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

LES TARIFS	week-end	journée
commune	2 €*	10 €

* pour les activités qui ont lieu tout au long de l'année scolaire. Faites votre réservation auprès du secrétariat de mairie.

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

LES TARIFS	week-end	journée	1/2 journée	vaisselle
commune	250 €	150 €	47 €	0.50 € le couvert
hors commune	320 €	250 €	77 €	0.50 € le couvert

25 % arrhes à la réservation
Faites votre réservation auprès du secrétariat de mairie.



Pizza à emporter

Christine Lecoustey est à votre disposition route de Granville, tous les lundis de 17 h 30 à 20 h 30 près du bar de l'Appontement : Contact : 06 61 95 88 06

Mini-bus

**AVRANCHES-MARCEY-LES-GRÈVES-
SAINT-JEAN-DE-LA-HAIZE**



A compter du 4 janvier 2016, la ville d'Avranches développe et enrichit son service de minibus, à disposition de ses habitants et de ceux de Marcey-les-Grèves et Saint-Jean-de-la-Haize. Ce service gratuit est accessible, sous certaines conditions, les lundi, mardi et vendredi, sauf jours fériés. Les personnes intéressées à partir de 65 ans ou les personnes handicapées, RSA et demandeurs d'emploi pourront retirer leur carte de transport à la mairie de Marcey-les-Grèves.

Manéo

Les transports scolaires Manéo du Conseil départemental assure les liaisons du primaire au lycée. Pour connaître les horaires des circuits scolaires adressez-vous à la communauté de communes

d'Avranches au 02 33 89 67 00 ou sur internet : www.cc.avranches.fr.

Manéo assure également le transport dans tout le département pour tout public pour connaître les horaires des lignes régulières et les circuits, coordonnées ci-dessous : Des dépliants sont à votre disposition en mairie.



Cartes-grises

Les usagers qui souhaitent effectuer leurs démarches d'immatriculation de véhicule à la préfecture de la Manche doivent prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Serveur Vocal Interactif pour le service des cartes grises : 02 33 75 47 52. Mail de la section cartes grises : pref-cartes-grises@manche.gouv.fr.

Pour toutes vos démarches administratives,
merci de vous adresser à la mairie
au 02 33 58 10 57

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

09 726 750 50

GDF SÉCURITÉ DÉPANNAGE

09 693 635 34

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Les abonnés au service d'eau sont invités à composer les numéros suivants pour tout problème ou renseignement :

ACCUEIL DES ABONNÉS, FACTURATION ET NOUVEAUX BRANCHEMENTS :

Mairie
3 rue des Écoles
50300 Marcey-les-Grèves
Tél. 02 33 58 10 57

SERVICES ET DÉPANNAGES 7/7 JOURS - 24/24 HEURES :

STGS.
rue des Grèves
50307 Avranches cedex
Tél. 0 810 12 13 18
(prix d'un appel local)

PROBLÈME SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT :

services et dépannages 7/7 jours Véolia
au 0 811 900 800

Lions SOS



Adressez-vous à votre pharmacien (ou à votre mairie où il reste quelques kits).

C'est GRATUIT

Pour votre tranquillité d'esprit et celle de votre famille, pensez-y.

À l'initiative des clubs Lions de la Manche

Pourquoi se procurer cette boîte ?

Les services de secours n'ont pas connaissance du dossier médical ni des traitements en cours prescrits par le médecin lorsqu'ils interviennent chez des personnes **victimes d'un malaise et parfois inconscientes**.

Ces intervenants, **urgentistes ou pompiers**, peuvent gagner de précieuses minutes grâce aux informations qu'ils pourront consulter sur la fiche insérée dans la "petite boîte". Cette fiche regroupe les informations essentielles concernant la personne à secourir (identité, santé, traitements en cours, proches à contacter...).

Alors, si vous êtes seul(e), âgé(e)s ou simplement isolé(e)s, réfléchissez-y et n'hésitez pas à vous procurer cette boîte avec sa fiche de renseignements.

SAG (SECTEUR D'ACTION GÉRONTOLOGIQUE) D'AVRANCHES

Aide aux seniors

Le SAG "ACARPA" d'Avranches est une association loi 1901 ayant pour objectif de répondre aux besoins des personnes âgées et des retraités du canton. Cette association, qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles, vise à entretenir un lien social en proposant à ses adhérents des temps de rencontre sur différents sujets de la vie courante.

En 2016, l'ACARPA proposera à ses adhérents différents ateliers : initiation informatique, familiarisation avec les gestes de Premier Secours (janvier/février, dates à préciser), atelier "Mémoire" (début 26 janvier). L'association proposera également 2 conférences (début février sur le thème de la maladie d'Alzheimer et, en mars, sur le thème du sommeil).

Une adhésion de 5 € par an et par foyer permet de recevoir le bulletin "S.O.S Informations" annuel et donne accès aux actions mises en place par cette association.

Pour tout complément d'information, 2 adhérentes ACARPA de notre commune, Mesdames Cadet, tél. 02 33 58 32 99 ou Lagoutte, tél. 02 33 58 60 98, sont actuellement un relais apprécié pour cette association (une ou deux personnes bénévoles supplémentaires seraient les bienvenues).

Siège social (boîte aux lettres) :

1 place Carnot 50300 Avranches
Présidente du SAG ACARPA :
Dominique Bossard tél. 09 80 63 52 51
Vice-présidente :
Madame Guesdon, tél. 02 33 58 29 55

La maison de santé des grèves

Depuis le mois de juillet, la maison de santé des Grèves a ouvert ses portes, 4 rue du Pont Corbet, située sur le parking arrière de la pharmacie.

Elle regroupe 2 médecins généralistes, 1 stomatologue, 1 dentiste et 3 infirmières.

Bien évidemment, ce nouveau local est aux nouvelles normes d'accessibilité au public.

Dentiste : 02 33 60 17 09

Infirmières : 02 33 60 17 53

Médecine générale : 02 33 58 67 15

Stomatologue : 02 33 58 66 42



Matériel médical, vêtement professionnel de secours, télé assistance, incontinence, hygiène pour particuliers et professionnels.

31 route de Granville, 02 33 58 31 21



RESPIRE est une jeune association qui s'adresse aux personnes en difficulté respiratoire du bassin de vie Granville-Avranches et à leurs proches. Son siège social est à la mairie de Sartilly. Son objectif est de sortir de l'isolement et remettre en mouvement des personnes en difficulté respiratoire, par des activités telles que des marches adaptées aux possibilités de chacun, des activités en intérieur, des échanges et des sorties thématiques.

Contacts :

Valérie Flatrès, présidente : 06 98 90 54 84

Jean Pierre Mutey, trésorier : 02 33 58 11 43

respireeeee@gmail.com - facebook : asso respire



Leader de la présence verte, Présence Verte associe la proximité humaine à la performance technique. Présence Verte, c'est avant tout des hommes et des femmes, professionnels de l'écoute, de l'assistance et du conseil social, tous mobilisés pour le maintien à domicile. Ils apportent des réponses concrètes aux besoins de sérénité et de sécurité des abonnés et de leur entourage.

9 place du champ-de-mars - 50005 Saint-Lô cedex
Tél 02 33 06 42 57

2 Maudon 50300 PONTS 02 33 58 87 26

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de
13 h 30 à 17 h

<http://presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr/>

Le Conseil départemental de la Manche améliore l'accès des usagers à l'administration

D'clic phone : un nouveau numéro unique, pour plus de simplicité et d'efficacité. Une équipe formée et expérimentée répond à vos questions, vous oriente en quelques secondes vers le service compétent. D'clic phone est à votre écoute du lundi au vendredi de 8 h à 19 h au 02 33 055 550

Portage des repas à domicile

LE BAR-BRASSERIE L'APPONTEMENT vous propose des plats à emporter du dimanche au vendredi.

Vous pouvez réserver votre plat du jour avant 11 h au 02 33 58 03 21 et le prendre à partir de 12 h.

Pour un autre menu que le plat du jour, il vous faudra réserver la veille.

L'ADMR, l'aide à domicile en milieu rural, assure depuis le 1er février 2001, le portage des repas à domicile sur Avranches et son canton.

Ce service a été mis en place pour les personnes retraitées, malades ou handicapées, qui souhaitent bénéficier d'un repas équilibré et varié pour tous les jours de la semaine ou seulement quelques jours.

Contact ADMR Tél : 06 75 21 62 61

Activités 50 % déductible des impôts sur le revenu

Petits travaux de bricolage, aménagement, entretien de jardins, de parcs, ménage, repassage à domicile, garde d'enfant, etc.

Plusieurs solutions :

- Association intermédiaire Passerelles

Tél. 02 33 58 10 10

25 place Général Patton - 50300 Avranches

- Confiez-Nous Sud Manche

Tél. 02 33 68 30 52

19 rue Saint-Gaudens - 50300 Avranches

Naissances

4 janvier
Manoa LE BAIL

11 janvier
Mathis LECONTE

12 janvier
Léa URSULET

2 février
Léanne FONTAINE

18 février
Gabin COUDRAY

20 février
Thaïs LEDOUIT

25 mars
Maëlle LENEVEU

9 avril
Liam OZERAY DATCHY

26 avril
Mathis CHEVALLIER BRETONNET

9 mai
Harold LAMURAY

17 mai
Emilio BEDOIREIX

18 mai
Simon CHARRON GUERIN

2 juillet
Loris COUENNE

19 juillet
Eloïse MARIE

1er septembre
Arthur LEMOUSSU

18 octobre
Louise ANFRAY

Mariages

2 mai
Eric ALLENBACH et Réjane PONCET

11 juillet
Hervé PAIMBLANC et Jennifer ROUSSEL

22 août
Jérôme POIRIER et Anastasia FALIGOT

Décès

7 janvier
François DOUBLET

14 janvier
François LAMARQUE

26 janvier
Raymond JOSSEAUME

23 février
Georgette LEMARE veuve LECOMPAGNON

1er mai
Irène LEMAÎTRE veuve LEMASLE

23 juin
Madeleine GÂTÉ veuve TÉTREL

17 juillet
Gérard FAUCHEUX

17 octobre
Michel BAUDRY

18 novembre
Alain MÉNAGER

Vos démarches administratives

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou indiquer votre date de naissance ainsi que les noms et prénoms de vos parents (filiation)	Gratuit	Si votre demande est faite par courrier, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date de mariage, vos noms, prénoms et filiation	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée de la photocopie d'une pièce d'identité
Livret de famille	La demande de duplicata part de la commune du domicile	Indiquer date mariage et état-civil des enfants	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Nom et prénoms, date du décès	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse accompagnée d'un justificatif du lien de parenté
Carte d'électeur	Mairie du domicile du 01/01 au 31/12	Pièce d'identité ou livret de famille Justificatif de domicile	Gratuit	Avoir 18 ans avant le 28/02 de l'année suivante et être de nationalité française
Carte Nationale d'Identité (CNI)	Mairie du domicile	Extrait d'acte de naissance (copie intégrale pour les enfants nés de parents non mariés) - ou CNI à renouveler. Justificatif de domicile. 2 photos d'identité. Empreinte digitale à partir de 13 ans. Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, joindre une attestation parentale. En cas de divorce, joindre une copie du jugement.	Gratuit si vous remettez votre ancienne carte Timbre fiscal 25 € dans le cas contraire	Validité : 15 ans depuis le 1er janvier 2014 pour les personnes majeurs. 10 ans pour les mineurs PS : Toute carte délivrée aux personnes majeurs du 2/01/2004 au 31/12/2013 ont une validité de 15 ans par contre tous les pays étrangers même européens n'acceptent pas cette mesure et s'en tiennent à la date de validité inscrite.
Passeport	Mairie d'Avranches	Extrait d'acte de naissance ou copie de la carte d'identité, justificatif domicile, 2 photos d'identité Pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, joindre une attestation parentale. Pour les mineurs : joindre copie de la carte d'identité du représentant de l'autorité parentale	Timbre fiscal à 86 € timbre fiscal à 42 € pour les 15-18 ans Timbre fiscal à 17 € pour les 0-14 ans avec photos à fournir	Ouverture au public du lundi au vendredi Sur rendez-vous le samedi matin • pour passeport individuel à un mineur la validité est de 5 ans, • pour un adulte, la validité du passeport est de 10 ans Plus de renseignements sur http://www.service-public.fr/

Véronique Jouault , Nathalie Abitbol et Jocelyne Eudes sont à votre service pour faciliter vos démarches administratives aux jours et heures suivantes :

Le lundi : 9 h 30-12 h /16 h 30 à 19 h et du mardi au vendredi : 9 h 30 à 12 h - Tél. : 02-33-58-10-57 - Fax. : 02-33-58-66-15

Site internet : <http://www.marcey-les-greves.fr/> - E-mail : mairiemarceylesgreves@wanadoo.fr

Des chiffres et des lettres

La première personne qui déposera les bonnes réponses en mairie sera récompensée lors de la cérémonie des vœux du maire le 9 janvier 2016

I	F	B	E	Y	A	N	S	E	H	C	H	E	R	B	U
C	H		T	E	A	U	E	Q	E	N	I	A	M	O	D
O	F	T	U	M	O	I		E	R	I	E	J	B	K	C
M	O	E	R	V	J	K	G	E	S	I	A	R	A	M	D
E	U	A	S	E	E	D	I	R	B	E	N	R	U	O	T
J	G	U	T	F	L	L	V	Z	D	G	H	P	C	I	H
O	E	Y	N	B	S	C	L	E	X	A	A	Y	H	R	N
U	R	J	O	E	M	E	T	I	Z		M	V	E	E	I
A	A	G	M	A	N	O	I	R	E	I	O	O	R	T	L
N	Y	N	G	I	R	A	M	W	Y	R	N	N	I	T	U
S	N	O	L	B	A	S	O	L	C	N	E	S	E	E	O
L	E	L	E	M	E	T	E	L	L	I	U	O	S	S	M

Retrouvez 27 villages de Marcey-les-Grèves et complétez les cases manquantes



BATEAU	FAUVELLIERE	MEJOUANS	RIVAGE
BAUCHERIES	FOUGERAY	MESLIER	SABLONS
CHÂTEAU	HAMON	MOINERIE	SOUILLET
CHESNAYE	HERBU	MOIRETTES	TOURNEBRIDE
DETOURBE	MANOIR	MONTS	VIGNES
DOMAINE	MARAIS	MOULIN	YVONS
ENCLOS	MARIGNY	PAVE	

3			1	8	6			2
1				9				8
		2		4		1		
	4	1				8	2	
	6	8				3	5	
		7		5		2		
6				2				1
2			3	1	4			7

Remplissez les grilles puis reportez-les chiffres correspondant aux cases colorées



Coupon réponse

Lettres :



Prénom : Nom :

Chiffres :



Adresse : N° de téléphone :